

## Études d'histoire religieuse



Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997, 294 p.

Pierre Hébert, « La censure 1920-1960 », Numéro thématique de *Voix et images - Littérature québécoise*, vol. 32, no 2, 1998, p. 217-325

Gilles Gallichan

Volume 65, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006847ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006847ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gallichan, G. (1999). Review of [Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997, 294 p. / Pierre Hébert, « La censure 1920-1960 », Numéro thématique de *Voix et images - Littérature québécoise*, vol. 32, no 2, 1998, p. 217-325]. *Études d'histoire religieuse*, 65, 105–108. <https://doi.org/10.7202/1006847ar>

Tous droits réservés © Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc., 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec: le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997, 294 p.

Pierre Hébert, «La censure 1920-1960», Numéro thématique de *Voix et images – Littérature québécoise*, vol. 32, no 2, 1998, p. 217-325.

Il fallait un certain courage, voire de la témérité, à Pierre Hébert pour oser aborder un chapitre aussi vaste de l'histoire du livre et de l'imprimé au Canada français. La censure telle qu'établie par le pouvoir religieux s'est manifestée sous de nombreux aspects, depuis les premiers jours du pays jusqu'à une époque récente. Dans un monde souvent tourmenté par les questions religieuses, la censure illustre le combat manichéen du bien et du mal et l'Église catholique se donnait pour la gardienne de la morale et de l'orthodoxie. Le Québec, on le sait, a été un théâtre de cette longue bataille illustrant le célèbre aphorisme de Victor Hugo: "Ceci(l'imprimé) tuera cela (le magistère traditionnel de l'Église)". L'auteur, qui a consacré plusieurs années à l'étude de la censure, publie ici, avec la participation de Patrick Nicol, un ouvrage important pour l'histoire du livre, de l'édition et de la littérature au Québec.

Derrière son titre imagé, l'ouvrage raconte la longue croisade de l'Église contre les "mauvais livres", une bataille épique que l'auteur étudie de l'époque coloniale jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale, alors qu'émergent un réseau d'éditeurs laïques et de nouveaux moyens de communications sociales (magazines, radio, cinéma). Sujet vaste, complexe et difficile à périodiser. D'abord la censure est un concept qui ne se laisse pas aisément définir. Il y a la censure préalable (Imprimatur), la censure répressive (Index), la censure prescriptive (Lisez ceci), la censure proscriptive (Ne lisez pas cela) et l'autocensure où l'auteur limite lui-même sa liberté créatrice pour satisfaire la règle censoriale. La censure est une affaire de degrés de tolérance et de valeurs collectives. Entre ce qui est admissible et convenable et ce qui est intolérable aux yeux des autorités se situe tout un substrat culturel et social qui définit vaguement une frontière où passe la censure. Elle apparaît donc au chercheur comme un baromètre des mentalités qui réagit à l'organisation de la production et de la diffusion de l'imprimé.

Outre ces réflexions épistémologiques, l'auteur explique la mécanique de l'Index au sein de l'Église catholique romaine. La fameuse et sainte congrégation est née du Concile de Trente et fut active pendant quatre siècles pour éradiquer les livres impies de la chrétienté. Les Églises nationales et locales avaient aussi pouvoir de mise en garde contre des livres, journaux, brochures circulant parmi les ouailles. Du coup, de la grande à la petite littérature, des romans aux journaux l'œil du censeur sera partout où le malin peut se faufiler entre la plume et l'imprimé.

Pour diviser son étude en trois périodes, l'auteur manie encore habilement le sens de la formule en parlant d'Église souffrante (1625-1840), d'Église militante (1840-1910) et d'Église triomphante (1896-1920). La première partie rappelle que dès les origines de la Nouvelle-France, les querelles politico-religieuses ont animé la censure. L'*Anti-Coton* (1609), premier cas de censure connu en Nouvelle-France, l'affaire *Tartuffe* (1694) et, plus tard, la saisie de la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet (1779) préparent le clergé à la vigilance morale et doctrinale en matière de lectures. Mais, au sein même de l'Église, des remous mettent en cause la liberté d'expression comme ce fut le cas avec les écrits des abbés Chaboillez et Pigeon contre l'autorité de Mgr Lartigue à Montréal.

Ces déchirements internes vont cesser avec le «règne» de Mgr Bourget qui rassemble toutes les énergies contre les idéologies libérales. Le duel entre l'évêque de Montréal et l'Institut canadien est demeuré le paradigme de l'histoire de la censure au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur cet épisode célèbre, l'auteur s'applique à clarifier point par point les éléments du tableau qui ont conduit à la célèbre affaire Guibord. Les successeurs de Bourget, Mgr Fabre et Mgr Bruchési, ont relevé à leur tour l'étendard de la censure contre les revues libérales, les journaux à grands tirages, les bibliothèques et les librairies qui, selon le clergé, entraînent la société «vers l'abîme». Parallèlement, l'Église établissait les contreforts de sa défense en fondant une presse catholique dynamique et l'Œuvre des bons livres. À la fin du siècle, la mise à l'Index par Rome d'un essai de Laurent-Olivier David sur le clergé canadien marque un tournant victorieux de la censure québécoise sur la liberté de pensée et d'expression. Pendant plusieurs décennies encore, l'Église exercera son magistère moral en matière de lecture, mais sa stratégie devra s'adapter aux temps nouveaux. Sa vigilance devra porter sur tellement de fronts qu'elle finira par s'épuiser. La radio, le théâtre, le cinéma, les spectacles, la presse à grand tirage, les illustrés, le roman populaire, tous les nouveaux moyens de communication sociale obligent l'Église à un travail de promotion de ses valeurs et à abandonner le combat sans fin de la condamnation et de l'éradication. Les mouvements d'action catholique, comme l'ACJC, agissent plus efficacement en faveur de la diffusion des «bonnes lectures».

Ce tableau de la censure ne dépassant pas les lendemains de la Première Guerre mondiale, le champ de la censure au XX<sup>e</sup> reste à peine entamé. Cependant le dossier que Pierre Hébert a rassemblé avec quelques spécialistes de Sherbrooke pour le numéro 68 de *Voix et images* balise les grandes étapes d'une histoire encore à faire de la censure littéraire jusqu'en 1960. Il appert que cette censure est beaucoup plus difficile à cerner lorsqu'elle glisse du clergé aux pouvoirs laïque et politique. La censure contemporaine apparaît éclatée et plus diffuse dans le contexte socio-culturel, mais tout aussi réelle quoique plus subtile.

Le dossier *Voix et images* se présente sous la forme de sept articles. Le premier est la reproduction d'une lettre de Louis Dantin à Alfred Desrochers. Elle date de 1929 et résume en quelques phrases tout le poids que l'Index fait peser sur la créativité littéraire et intellectuelle. Pierre Hébert poursuit, dans un article sur *Le Devoir* et les paradigmes de la censure entre 1920 et 1960, sa réflexion sur la question. Il est manifeste qu'après 1920, le décor a changé et le journal fondé par Henri Bourassa, par son rayonnement intellectuel, peut servir de repère dans l'évolution de la censure. Hébert divise encore une fois son corpus en trois temps: la période 1920 à 1947 (la prescription) dominée par un discours sur les "contre-poisons" que sont les bonnes lectures et les divertissements moraux; la période 1948-1950 (la partition) marquée par une rupture dans l'unanimité du discours, notamment autour de la question du *Refus global* (1948) et du centenaire de Balzac (1950); enfin, la période 1950-1960 (la promotion) pendant laquelle la responsabilité morale qui pesait sur la conscience de l'auteur devient aussi celle du lecteur. On s'achemine vers un contrôle plus individuel du permis et du défendu et vers un nouvel humanisme et une acceptation de la liberté dans l'acte de création littéraire. Voilà un changement radical dans la vision sociale et morale de la lecture et par conséquent de la censure. C'est d'ailleurs un prélude à la disparition de l'Index littéraire en 1966.

Si l'étude d'un journal est un regard sur un espace public, il est aussi révélateur d'examiner les échanges plus intimes. C'est ce que fait Richard Giguère qui a étudié des correspondances littéraires de l'entre-deux-guerres. Ces échanges épistolaires entre écrivains révèlent la pensée profonde des littéraires devant la menace toujours levée de l'Index. Il s'en dégage une réflexion critique et lucide dans laquelle Louis Dantin fait figure de maître à penser. De son côté, Yvan Cloutier, spécialiste de l'œuvre de Jean-Paul Sartre, évoque le passage de l'auteur de *Huis clos* à Montréal, en 1946. La découverte enthousiaste du génie de Sartre est suivie d'une réaction censoriale qui révèle la vigueur et la capacité de récupération que possède encore, après la Deuxième Guerre mondiale, le clergé catholique. Avec une connaissance du sujet approfondie par plusieurs années de recherche, Cloutier décèle néanmoins dans cette réaction et à travers les textes et les témoignages de l'époque les signes d'un changement dans les attitudes et les mentalités annonçant un temps nouveau.

De son côté, Nathalie Vien étudie les cinq premières années (1946 à 1951) de la revue *Lectures* publiée par Fides, une publication qui peut servir d'indicateur de la critique et de la censure catholique de l'après-guerre. Inspiré par un humanisme chrétien, on constate que *Lectures* a davantage pesé sur les bibliothèques québécoises déjà lourdement obérées par la censure et la pensée cléricales, que sur la critique et la création littéraire. Élise Salaün analyse l'érotisme comme pôle de référence dans la censure littéraire. Elle

rappelle que la saisie de *L'amant de lady Chatterley*, de D. H. Lawrence et de *Histoire d'O*, de Pauline Réage, à Montréal dans les années 1960 et les procès qui s'en sont suivis révèlent bien que la censure était alors devenue une affaire de tolérance sociale plus que de contrôle religieux. Les débats contemporains sur la pornographie et l'internet se placent en droit fil de ce réaligement des valeurs sociales de la fin du siècle. Enfin, l'entrevue de Marie-Pier Luneau avec Fulgence Charpentier, responsable de la censure d'État pendant la Deuxième Guerre mondiale, ouvre le chapitre de la censure politique et désormais "laïque" de l'après-guerre et rejoint les travaux récents de l'historien Claude Beauregard sur ce sujet.

Le livre de Pierre Hébert, avec ses annexes documentaires, sa bibliographie et son index, et le dossier de la revue *Voix et Images*, rassemblant des articles de spécialistes de l'histoire de l'édition littéraire, constituent une contribution appréciable à la recherche en histoire culturelle et religieuse du Québec. Les auteurs, Pierre Hébert en tête, ouvrent sous nos yeux un champ de recherche qui n'a pas fini de révéler, de surprendre et de déranger parfois. Les spécialistes de l'histoire de l'Église, de l'histoire du livre, de la culture et des mentalités y trouveront matière à réflexion, une approche épistémologique sérieuse et une méthode historique rigoureuse. L'étudiant et le lecteur d'occasion en fera aussi une lecture agréable, car l'ouvrage est écrit simplement et est accessible à tout esprit curieux.

Gilles Gallichan,  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

\* \* \*

Jacques Michon, *Fides – La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin*, Montréal, Fides, 1998, 387 p.

Le rôle joué par les Éditions Fides depuis maintenant plus de soixante ans est d'une telle importance aussi bien pour l'Église canadienne que pour toute la société de notre pays qu'il était essentiel d'en rappeler les grandes étapes. Et le titre dit exactement ce que fut l'histoire de cette maison d'éditions. Car, raconter l'histoire de Fides, c'est aussi rappeler que, durant les quarante premières années de cette institution, le père Paul-Aimé Martin en fut l'inspirateur et l'âme dirigeante, c'est rendre justice à un homme qui, un jour, a choisi de s'effacer devant une oeuvre qui a atteint sa pleine maturité.

Les Éditions Fides sont nées d'une idée et d'une idée traduite en action. L'idée est celle qu'incarnait dans les années 1930 le philosophe Jacques Maritain, «*qui cherche à concilier la vérité révélée et les valeurs temporelles*». Le père Martin formulait cette préoccupation dans le mandat qu'il confiait à sa maison d'édition: «promouvoir l'humanisme intégral chez les individus et l'ordre social chrétien au sein de la nation». L'idée traduite en